

RUE HENRI CARDINAUD
CRÉTEIL | 94

À Paris, le 15.05.2025

INVITATION CHOIX DE PRESTATIONS INTERIEURES

N/réf. : DIR SP / 19EP2025



Madame, Monsieur, Cher Client,

Vous avez acquis un appartement dans le programme « RUE HENRI CARDINAUD » à CRETEIL et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Les prochaines étapes de votre parcours client sont les suivantes :

- **Choix des prestations**
- Visite cloisons
- Visite de prélivraison
- Livraison

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à un rendez-vous de choix de prestations intérieures pour vous permettre de personnaliser votre logement, conformément à la notice descriptive.

Vous pourrez ainsi personnaliser votre intérieur en choisissant :

- Les revêtements de sols des pièces sèches
- Les carrelages des pièces humides
- Les faïences murales de salle de bains et / ou salle d'eau

(Selon les cas, autres équipements type meuble vasque, façades placards...)

Conformément au catalogue d'options, certaines prestations pré chiffrées vous seront également présentées. Si vous choisissez des prestations supplémentaires, nous établirons un devis sur la base du catalogue d'options et vous demanderons un règlement par chèque ou virement.

La **fiche de choix** y est consultable dans la rubrique « Documents » vous permettant de visualiser l'ensemble des prestations proposées.

Afin de nous faire part de votre sélection, je vous invite à **venir valider vos choix, sur place, dans notre salle de choix décoratifs au 121, avenue Malakoff - 75116 PARIS**.

Je vous invite à réserver dès à présent votre rendez-vous, d'une durée approximative d'une heure, en vous connectant à votre espace client afin de sélectionner le créneau qui vous convient.

SCCV EMERIGE CRETEIL MONT MESLY

Ce rendez-vous devra impérativement se tenir, durant la période et les plages horaires suivantes :

Du 10 au 13 juin puis du 23 au 27 juin 2025
De 10h00 à 18h00, hors Week-end

Nous vous informons qu'afin de ne pas retarder les commandes et la bonne exécution du chantier, vos choix ne pourront être effectués au-delà du **27 juin 2025**.

Passé cette date et en l'absence de choix de votre part, nous serions contraints de procéder nous-mêmes à la sélection des prestations de votre logement.

Enfin, nous vous rappelons que compte tenu de l'avancement du chantier, plus aucune demande de travaux modifcatifs n'est désormais possible.

Je reste bien évidemment à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Client, mes sincères salutations.

Eva PUECH
Responsable Relation Client
06.79.74.66.03